CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E62858** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE 26/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/1994

Raison sociale : CHARPENTE WILLEMANN BITSCH

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2025

Capital : 16 000

9 RUE BASSE
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 94 B 255

Siret : 394 873 152 00018

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 7315 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 012012941016

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 012012941016

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 03 89 48 79 17 **Fax :**

Portable : 06 75 38 32 59

Responsabilité légale :
BITSCH PAUL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.menuiserie-bitsch.fr

E-mail : contact@bitsch-sas.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 938 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	9	05/02/2024
3143	Fenêtres de toit en pente	9	08/04/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/03/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E62858** **VALABLE JUSQU'AU** **19/05/2027**

ÉDITÉ LE **26/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/10/2025
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MULHOUSE 94 B 255

Siret : **394 873 152** **00018**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 7315 02 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 012012941016

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 012012941016

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **CHARPENTE WILLEMANN BITSCH**

9 RUE BASSE
68520 BURNHAUPT-LE-HAUT

Téléphone : 03 89 48 79 17 **Fax :**
Portable :

Site Internet : http://www.menuiserie-bitsch.fr
E-mail : contact@bitsch-sas.fr

Responsabilité légale :
BITSCH PAUL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	05/02/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	08/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	08/04/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	22/05/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 26/03/2026 08:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.